

Le Droit européen de l'environnement



Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



FORMATION A SUIVRE SUR LA PLATEFORME GLOWBL

13h45 - 14h : Accueil : Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France, Avocat au Barreau de Paris

Pause : 16h - 16h15

14h - 14h20 : Ouverture : Une nouvelle justice pour l'environnement
Delphine AGOQUET, Magistrate et **Daniel ATZENHOFFER**, Magistrat, Inspection générale de la justice

**ATELIER N°2
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANCTIONS PÉNALES**

**ATELIER N°1
L'ENVIRONNEMENT : UNE PRIORITÉ EUROPÉENNE**

14h20 - 14h50 : Les nouvelles ambitions de l'Union européenne : Green Deal, économie et croissance durables
Antoine COLOMBANI, Membre du Cabinet du vice-président exécutif Frans TIMMERMANS, Commission européenne (à confirmer)
Débats : 14h50 - 15h

16h15 - 16h45 : Protéger les ressources naturelles de l'Europe : responsabilité environnementale et lutte contre la pollution
Corinne LEPAGE, Avocat au Barreau de Paris, Ancienne Ministre de l'environnement
Débats : 16h45 - 16h55

15h - 15h20 : L'environnement dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (en anglais)
Christoph SOBOTTA, Référendaire, Cabinet de Mme l'Avocat général KOKOTT, Cour de justice de l'Union européenne
Débats : 15h20 - 15h30

16h55 - 17h25 : La dimension pénale de la protection de l'environnement : un cadre juridique effectif ?
Aurel CIOBANU-DORDEA, Directeur, Direction « Mise en Œuvre et Soutien aux Etats Membres », Direction générale de l'environnement (ENVI), Commission européenne
Débats : 17h25 - 17h35

15h30 - 15h50 : L'intégration du droit européen de l'environnement dans la jurisprudence française : focus sur l'Autorité environnementale
Marc CLEMENT, Président de chambre au Tribunal administratif de Lyon, Membre de l'Autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable
Débats : 15h50 - 16h

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE LE DROIT EUROPÉEN DE L'ENVIRONNEMENT

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 - 13H45-17H35

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à :

7 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**7h
de
formation
validées !**